

1789

*"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses"*

1881-1882

Ecole primaire publique, gratuite, laïque et obligatoire

1905

*"La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte"*

2004

Loi encadrant le port de signes religieux dans les écoles, collèges et lycées publics

1790 1800

1810

1830

1850

1870

1880

1890 1900

1910

1940

1950

1960

1980

1990

2000

2010

1804

Un corps de lois civiles communes à tous, sans distinction de religion.

1796

L'Etat commence à prendre en charge l'action en faveur des plus démunis.

1792

Transfert des registres d'état civil de l'Eglise aux communes

1884

Rétablissement du divorce

1886

Laïcisation des personnels de l'enseignement primaire public

1946

*"La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale"*

Réaffirmation du principe de neutralité du service public

1959

Organisation des rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés

1989

Avis du Conseil d'Etat sur le port de signes religieux à l'école